

Meaux, le 15 Juillet 2022

Objet : Voyage d'intégration des secondes ASSP et AEPA

Chers parents,

Une nouvelle année scolaire s'annonce. Vos enfants commencent une nouvelle formation dans un nouvel établissement, le LTP Jean ROSE. Nous tenons à les accueillir au mieux.

Ainsi, les élèves entrant en seconde professionnelle ASSP et seconde professionnelle AEPA **partiront en voyage d'intégration les 15 et 16 septembre 2022 en Bourgogne.**

L'objectif de ce voyage est de faciliter le contact entre les jeunes d'une part, avec les professeurs principaux d'autre part. Cette sortie permettra également d'aborder différents thèmes en relation directe avec les programmes de certaines disciplines.

Voici le programme de ce voyage :

Départ jeudi 15 septembre 2022

Rendez-vous au Monument aux Morts à 7h30

12h00 : Déjeuner libre à Beaune (prévoir un pique-nique)

14h00 : Visite guidée des Hospices Civils de Beaune

16h : Temps libre à Beaune

17h : Accueil Auberge de Jeunesse Ethique Etapes (diner, nuit et petit déjeuner) à Dijon

Vendredi 16 septembre 2022

9h : Accrobranche « Parc de la Colombière, Rue de la Colombière, 21000 Dijon »

12h : Déjeuner libre à Dijon (prévoir un budget pour le déjeuner)

14h : Découverte du centre historique à partir d'un jeu de piste « Parcours de la Chouette »

16h : Départ pour Meaux

21h15 : Arrivée du bus au Monument aux Morts à Meaux

Pour ce voyage, le lycée prend en charge une partie des frais, mais une participation des familles est demandée. Les élèves doivent prévoir des chaussures de marche, un vêtement de pluie et un vêtement chaud ainsi que l'équipement pour les activités sportives.

L'autorisation de sortie doit être IMPERATIVEMENT complétée, signée et rendue aux professeurs responsables le jour de la rentrée, accompagnée d'un chèque de 60€ à l'ordre de l'OGEC Sainte Marie (règlement possible en deux fois).

En vous assurant de notre dévouement auprès de vos enfants,

Cordialement.

L'équipe pédagogique

Secondes ASSP et AEPA
Participation au voyage scolaire en Bourgogne
FORMULAIRE D'AUTORISATION DE SORTIE

Jeudi 15 et vendredi 16 septembre 2022

Merci de retourner au professeur principal ce coupon complété et signé

LE JOUR DE LA RENTREE DE VOTRE ENFANT

Mme M. Nom:

mère père tuteur

de l'élève : Nom :Prénom:.....Classe.....

Certifie avoir pris connaissance du programme du voyage en Bourgogne.

j'autorise les accompagnateurs du voyage à prendre les dispositions nécessaires en cas d'intervention chirurgicale,

j'autorise mon enfant mineur à participer aux différentes sorties et activités libres,

En cas de dispense d'activité sportive en lien avec l'accrobranche, merci de joindre un certificat médical.

je joins 60 euro à l'ordre de l'Ogec Sainte Marie :

En 1 versement

En 2 versements (1^{er} chèque le 02/09/2022)

(2^{ème} chèque le 03/10/2022)

Date :

Signature(s) :